

N° de Syndicat

.....

Congrès FGTA-FO du 23 au 26 juin 2026

## Inscription aux déjeuners et au dîner fraternel

Nom du syndicat FO .....

Adresse postale .....

Adresse mail .....

Téléphone du secrétaire de syndicat .....

**Délégués et membres des instances statutaires indemnisés par la Caisse des congrès**

Indiquez le nombre de repas commandés :

	Nombre de repas commandé
Déjeuner du mercredi 24 juin	
Déjeuner du jeudi 25 juin	
<b>Dîner fraternel du jeudi 25 juin</b>	
Déjeuner du vendredi 26 juin	

**Délégués pris en charge à 50 % (tableau 2 de la circulaire) choix obligatoire du repas (végétarien ou non), si non renseigné, repas non-végétarien attribué :**

Indiquez le nombre de repas commandés :

	Nombre de repas	Prix unitaire	Montant à régler par le syndicat
Mardi 23 juin, Soirée cocktail		0€	
Déjeuner du mercredi 24 juin		21 €	€
Mercredi 24, Soirée Meilleurs Ouvriers de France		0€	
Déjeuner du jeudi 25 juin		21 €	€
<b>Dîner fraternel du jeudi 25 juin</b>		40 €	€
Déjeuner du vendredi 26 juin		0 €	
<b>TOTAL</b>			€

**Nombre repas végétarien : .....****Nombre repas non-végétarien : .....**

1. Le chèque de règlement est à libeller à la FGTA-FO
2. En cas d'empêchement motivé, le remboursement de la somme versée par le syndicat sera effectué par la Fédération, à condition qu'elle en ait été avisée au plus tard le jeudi 30 avril 2026.
3. Nous attirons votre attention sur le fait que le congrès se terminera le vendredi 26 juin à 13 h. Nous vous demandons de veiller à ne pas commander de déjeuner ce jour-là si vous avez l'intention de rentrer chez vous directement, car tout déjeuner commandé sera facturé à la fédération.